

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 03 OCTOBRE 2016**

Le trois octobre de l'an deux mille seize à quatorze heures, les membres du Comité Inter-pays France Chine, -C.I.P.-, régulièrement convoqués par messagerie électronique, conformément aux dispositions statutaires titre IV article 13, disposant chacun du rapport d'activités et du rapport financier, se sont réunis virtuellement en assemblée générale ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 Rapport d'activités pour l'exercice 2015-2016
- 2 Rapport financier pour la même période valant quitus au trésorier
- 3 Fixation du montant des cotisations
- 4 propositions de programme
- 5 Vote des prévisions de budget pour l'exercice 2016-2017

L'assemblée générale est présidée par monsieur Claude SARRIC, assisté de monsieur Guy LEPOUTRE, secrétaire.

Le président constate que 6 membres à jour de leur cotisation ont pris part dans les délais au vote sur les résolutions proposées, sur un total de 35 membres individuels et/ou représentant de district fondateur.

6 suffrages exprimés, 6 votes valides, vote blanc ou nul : zéro.

Chacune des trois premières résolutions a été adoptée à l'unanimité des votants moins une abstention. Quitus est donné au président et au trésorier.

Les commentaires suivants ont été notés : l'un des membres se réjouit de voir in situ le Rotary en Chine, en particulier à Ningbo et constate avec plaisir les frais de fonctionnement réduits du C.I.P.. Un satisfecit a été donné pour le PV de l'AG 2015 et pour le rapport d'activité 2016. Le district 1680 représenté par la Gouverneure en exercice se réserve le choix de renouveler ou pas son adhésion à l'action CIP France Chine après avoir eu connaissance des noms des responsables aux postes vacants.

Fin septembre, Michel LURQUIN, du RC MAYENNE, s'est proposé de prendre en charge la présidence du CIP pour l'exercice 2016-2017, en remplacement de Claude SARRIC et de Guy LEPOUTRE qui ne renouvellent pas leur mandat. Il lui appartiendra de constituer son bureau, hormis le trésorier qui reste en place. Cette candidature unique et son bureau seront soumises aux suffrages des membres lors d'une prochaine assemblée générale.

Aucune autre suggestion n'a été faite.

Conformément aux engagements pris et approuvés, un don de mille Euros sera adressé début octobre au RC Ningbo pour la fourniture de couvertures pour des étudiants pensionnaires dans la région de Chongqiong.

Rien d'autre n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée générale est déclarée close par le président à quatorze heures trente. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le président et le secrétaire.

Le président



Le



secrétaire